

Président : Philippe GERMAIN

Présents : Etienne GUICHARD, Jean-Claude LEBELTEL, Loïc PORCHER, Raymond HALAIS, Laurence TIREL, Anne-Marie MENARD, Mathilde DEROYANT, Nicolas LEMOULAND, Jean GILLIERS, Christian BAUDRY, Henri AVRIL, Rose-Marie BAUDRY, André PÉPIN

Absents : Sandrine QUINTIN (donne procuration à Anne-Marie MENARD)

Secrétaire : Rose-Marie BAUDRY est désignée secrétaire de séance.

Compte rendu de
la réunion du 12
février 2016

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion en date du 12 février 2016.

2016/008
FINANCES
Fixation des taux
d'imposition 2016

Monsieur le Maire rappelle les taux d'imposition des taxes locales, soit :

- Taxe d'habitation : 10.77 %
- Foncier bâti : 11.99 %
- Foncier non bâti : 28.77 %

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de maintenir les différents taux d'imposition pour l'année 2016.

2016/009
FINANCES
Affectation du
résultat « Budget
communal »

Le Conseil Municipal, suite à l'examen du compte administratif 2015, statuant sur l'affectation de résultat de fonctionnement de l'exercice,

CONSTATANT que le compte administratif 2015 du budget communal présente un excédent de fonctionnement cumulé de 163 252.98 €

CONSIDERANT le déficit d'investissement s'élevant à 57 831.15 €,

DECIDE, d'affecter ce résultat comme suit :

- 40 714.83 € pour constituer une réserve destinée à équilibrer les dépenses d'investissement. Ce montant sera inscrit en recettes de la section d'investissement au compte 1068 du budget primitif 2015,
 - 122 538.15 € en report de fonctionnement. Ce montant sera imputé au compte R 002 (section de fonctionnement) du budget primitif 2016.
-

2016/010
FINANCES
Budget primitif
2016

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, adopte à l'unanimité :

- le budget primitif COMMUNAL 2016 qui s'équilibre :
 - en recettes et dépenses d'investissement à : 253 384.37 €
 - en recettes et dépenses de fonctionnement à : 399 222.65 €
-

- le budget primitif ASSAINISSEMENT 2016 qui s'équilibre :
 - en recettes et dépenses d'investissement à : 31 989.57 €
 - en recettes et dépenses de fonctionnement à : 32 505.08 €

- le budget primitif LOTISSEMENT « Les Jardins de l'Etang » 2016 qui s'équilibre :
 - en recettes et dépenses d'investissement à : 508 441.20 €
 - en recettes et dépenses de fonctionnement à : 614 803.20 €

- le budget primitif RESTAURANT 2016 qui s'équilibre :
 - en recettes et dépenses d'investissement à : 23 098.07 €
 - en recettes et dépenses de fonctionnement à : 33 627.07 €

2016/011
 BATIMENTS
 COMMUNAUX
 Vente de
 l'ancienne forge
 située 1 rue de
 Saint-Samson

Monsieur le Maire rappelle que lors de la dernière réunion, le conseil municipal avait décidé de vendre l'ancienne forge située 1 rue de Saint-Samson à Monsieur Noël BAUDRY au prix de 20 000 €, sous réserve des conditions suivantes :

- Monsieur BAUDRY devra justifier d'un accord de prêt bancaire pour l'acquisition du bâtiment et les travaux
- Les travaux devront être terminés dans un délai de 2 ans à compter de l'acquisition du bâtiment

Ainsi, il ajoute que Monsieur BAUDRY a accepté la proposition qui lui a été faite et que le compromis sera signé chez Maître JEGOU le 29 avril prochain.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, autorise la signature du compromis.

2016/012
 URBANISME ET
 CADRE DE VIE
 Estimation
 d'Antrain
 Communauté pour
 travaux de voirie

Monsieur le Maire fait part des différentes estimations d'Antrain Communauté concernant des travaux de voirie pour un montant total de 39 746 € H.T. :

- **Aménagement et reprise du mur en pierre de la mairie** (abaissement de 50 cm du mur existant et grattage de l'enduit ; reprise en maçonnerie et création d'un dessus de muret en ciment ; reprise du dessus du puit avec réalisation de joints ponctuels ; réalisation de joint à la chaux sur l'ensemble du mur, soit 30 m² ; pose d'un garde-corps bois ou alu) : **8 863 € H.T. ou 15 223 € H.T.**

- **Aménagement rue de Saint-Samson** (découpe de chaussée, fourniture et pose d'un caniveau CC1 ; fourniture et pose de regards grille concave 40x40 ; remplacement de grilles existantes ; raccordement des grilles avec tranchée finition enrobé à froid fermé au goudron ; remise à niveau d'une chambre PTT ; raccordement des trottoirs au CC1 ; dépose du trottoir existant ; fourniture et pose de bordure I1 collée ; fourniture et mise en œuvre de 0/20 dans l'îlot ; fourniture et mise en œuvre d'enrobé manuel dans l'îlot ; fourniture et pose de 5 potelets ; fourniture et pose de 3 panneaux de signalisation) : **12 057.50 € H.T.**

- **Aménagement trottoirs les Rochelets** (découpe de chaussée ; fourniture et pose d'un caniveau CC1 ; fourniture et pose de regards grille concave 40x40 ; préparation du support ; fourniture et mise en œuvre d'un tri-couche sur la partie trottoir ; marquage d'un passage) : **3 985 € H.T.**

- **Aménagement pluvial rue Jean Langlais** (suppression d'une grille sur la chaussée et réorientation d'une autre à proximité ; finition à l'enrobé à froid ; découpe de chaussée ; fourniture et pose d'un caniveau CC1 ; fourniture et pose de 3 grilles concave pour CC1 ; raccordement au réseau pluvial des 3 grilles ; fourniture et pose de 2 descentes de gouttière raccordée au réseau ; reprise en goudron des tranchées et du caniveau) : **2 658 € H.T.**

- **Provision de signalisation** : **2 000 € H.T.**

- **Travaux divers : 12 850 € H.T.**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, invite la commission « Urbanisme et cadre de vie » à étudier ces différents projets.

2016/013
VIE ASSOCIATIVE
Réflexion sur
l'organisation des
associations

Monsieur le Maire revient sur les difficultés rencontrées par le Foyer d'Amitié et de Loisirs et relate la réunion entre la commission « Vie associative » et le C.C.A.S. afin réfléchir à une nouvelle organisation pour les associations. Il précise qu'il n'y a pas eu d'accord concernant la proposition d'engager un agent d'animation pour assister les associations.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, propose la dissolution du Foyer d'Amitié et de Loisirs et demande au C.C.A.S. d'organiser une réunion avec les membres de l'association afin de les épauler et d'organiser quelques animations pendant l'année.

2016/014
URBANISME
Déclaration
d'intention
d'aliéner

Monsieur le Maire fait part de la demande de déclaration d'intention d'aliéner transmise par Maître JEGOU concernant la parcelle cadastrée section A n°1604.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de ne pas préempter la parcelle cadastrée section A n°1604.

TABLEAU DES DELIBERATIONS

2016/008	FINANCES : Fixation des taux d'imposition 2016
2016/009	FINANCES : Affectation du résultat « budget communal »
2016/010	FINANCES : Budget primitif 2016
2016/011	BATIMENTS COMMUNAUX : Vente de l'ancienne forge située 1 rue Saint-Samson
2016/012	URBANISME : Estimations d'Antrain Communauté pour travaux de voirie
2016/013	VIE ASSOCIATIVE : Réflexion sur l'organisation des associations
2014/014	URBANISME : Déclaration d'intention d'aliéner

Philippe GERMAIN		Nicolas LEMOULAND	
Etienne GUICHARD		Jean GILLIERS	
Jean-Claude LEBELTEL		Christian BAUDRY	
Loïc PORCHER		Henri AVRIL	
Raymond HALAIS		Sandrine QUINTIN	
Laurence TIREL		Rose-Marie BAUDRY	
Anne-Marie MENARD		André PÉPIN	
Mathilde DEROYANT			